

Ecrit par le 4 février 2026

« T'as pas honte ? » : slogan choc pour automobiliste pas chic



Ce sont au total 9 panneaux reprenant le visuel 't'as pas honte, ta route n'est pas une poubelle' positionnés en bords des routes vauclusiennes et visibles des automobilistes. Objectif ? Interpeller et sensibiliser les insouciants qui jettent par leur fenêtre leurs déchets ou leurs mégots.

Durant la période estivale 2020, le Conseil départemental de Vaucluse avait installé cinq premiers panneaux le long de routes qu'il gère afin de sensibiliser les automobilistes aux bons gestes pour préserver l'environnement et éviter également des départs d'incendie. Positionnés pour un démarrage sur le secteur du Pontet, de Carpentras et de Pernes-les-Fontaines, ces derniers sont rejoints par 4 autres signalisations.

Ecrit par le 4 février 2026

« Un message résolument offensif pour inciter les automobilistes à faire preuve de civisme surtout lorsque l'on connaît les conséquences, sur l'environnement et en matière de sécurité, de ces gestes en apparence anodins. Il est à rappeler que le jet de mégots de cigarette est encore plus irresponsable surtout en période de fortes chaleurs. La vigilance y est encore plus indispensable pour éviter les départs de feux. Ce sont plus de 400 tonnes de déchets qui sont ramassées chaque année par les agents du Département. Les équipes en charge de l'entretien des routes programmé régulièrement des grandes opérations de nettoyage notamment juste avant le fauchage raisonné des bas-côtés », précise le Département.

Quatre nouveaux sites ont été choisis sur le secteur de l'agence routière départementale de Vaison-la-Romaine : sur le giratoire de la RD 976 et de la RD 72 à Orange, sur la RD 975, à la sortie de l'agglomération d'Orange, sur la RD 26, à Bollène en entrée du département, sur le giratoire de la RD 977 et de la RD 7 à Séguret



4 nouveaux panneaux rigides sont positionnés en Vaucluse.

L.M.

Ecrit par le 4 février 2026

Risque incendie : limitation de l'accès et de la circulation dans les massifs forestiers du Sud du département ce jeudi 27 août



En raison des conditions météorologiques prévues ce jeudi 27 août, le niveau de risque d'incendie de forêt est très élevé. Par conséquent, pour les massifs des Monts de Vaucluse, du Luberon et de Basse Durance l'accès sera possible uniquement de 5h à 12h. A titre dérogatoire, les sites suivants seront ouverts de 5h à 20h : le Colorado provençal à Rustrel, sur le site du sentier du Sahara ; la cédraie du Petit Luberon, sur la partie balisée des communes de Bonnieux et Lacoste et le vallon de l'Aiguebrun à Buoux. En revanche, l'accès est libre toute la journée pour les massifs de Bollène-Uchaux, de Rasteau-

Ecrit par le 4 février 2026

Cairanne, des Dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux.

Monts de Vaucluse, du Luberon et de basse Durance en vigilance accrue aux feux de forêts ce mercredi 26 août



«En raison des conditions météorologiques prévues aujourd’hui, le niveau de risque incendie de forêt est très élevé» explique-t-on à la [Préfecture de Vaucluse](#). Ainsi l'accès aux Monts de Vaucluse, du Luberon et de basse Durance n'est possible que jusqu'à 12h, cependant, à titre dérogatoire le Colorado provençal à

Ecrit par le 4 février 2026

Rustrel, sur le site du sentier du Sahara, la cédraie du Petit Luberon, sur la partie balisée des communes de Bonnieux et Lacoste et le vallon de l'Aiguebrun à Buoux seront ouverts jusqu'à 20h. Les massifs de Bollène-Uchaux, de Rasteau-Cairanne, des Dentelles de Montmirail et du Mont Ventoux sont en accès libre toute la journée.

Prudence à l'intérieur des massifs forestiers

La prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers. Les règles à respecter : ne pas fumer, ne jamais allumer de feu, ne pas circuler sur les pistes DFCI (Défense de la forêt française contre les incendies) réservées à l'accès des secours. En cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement sa localisation et en s'éloignant de la zone d'incendie.

Borne d'information 04 28 31 77 11 et www.vaucluse.gouv.fr

Vaucluse : les pompiers ont toujours le feu sacré



Ecrit par le 4 février 2026

Rencontre avec le contrôleur général Jean-Claude Sammut, patron des pompiers de Vaucluse. L'occasion de dresser le bilan des activités du Sdis 84, moins d'un an après qu'il en ait pris la tête.

Depuis près d'un an, le contrôleur général Jean-Yves Noisette, en poste pendant 14 ans dans le Vaucluse, a quitté le département pour Lyon où il est devenu chef d'état-major de la zone de défense Sud-Est. Lui a succédé en octobre 2019, un Martégal, Jean-Claude Sammut, né en 1962. Ce dernier est désormais à la tête des 51 casernes du territoire vauclusien et d'un effectif de 2 450 membres : 1 800 sapeurs-pompiers volontaires, 520 sapeurs-pompiers professionnels et 130 agents techniques et administratifs.

« Nous avons l'obligation de rationnaliser nos moyens sans pour cela affecter le maillage des secours, c'est la raison pour laquelle d'ici fin 2021, il y aura des regroupements de casernes, Les Dentelles de Montmirail (Gigondas-Vacqueyras-Sablet) Camaret-Sérignan et Althen des Paluds-Entraigues » précise le patron du Sdis 84 (Service départemental d'incendie et de secours).

« 343 caillassages en 10 ans »

L'un des sujets qui préoccupent les pompiers, ce sont les caillassages, les agressions physiques et verbales dont ils sont régulièrement victimes. « On en a dénombré 343 entre 2005 et 2016, c'est intolérable, inadmissible. Avec le Covid-19 et le confinement au printemps, leur nombre a baissé depuis le début de cette année, mais on en dénombre quand même une vingtaine. Chaque fois, nous déposons plainte et grâce au préfet de Vaucluse, Bertrand Gaume, qui a lancé le PPAPSI (Plan de prévention des agressions envers les sapeurs-pompiers en intervention) et aux procureurs de la République d'Avignon et Carpentras qui jouent le jeu, les délinquants sont condamnés à une amende assortie à une peine de prison, pour l'exemple. »

« L'urgence est notre priorité, le reste est une option » clament les pompiers. En 2016, le 15, le 18 et le 112 avaient reçu pas moins de 360 000 appels au secours pour 52 000 interventions, (incendie, secours aux personnes, accidents de la circulation, risques naturels, industriels, protection des biens et de l'environnement), les autres étaient hors champ de leurs compétences. Du coup, certaines interventions sont devenues payantes (destruction de nids d'insectes, capture d'animaux - 140€ -, dégagement dans un ascenseur - 200€ -, transport inter-hospitalier par hélicoptère médicalisé - 750€) et leur nombre est tombé à 48 000 l'an dernier.

« Trop de 'randonneurs' qui partent en short et en tongs. »

Avec le succès du tourisme fluvial, le nombre de bateaux de croisières est en constante augmentation. « Même si la crise sanitaire a là aussi un impact en ce moment, nous sommes en liaison avec la CNR (Compagnie nationale du Rhône) pour acquérir un bateau-pompe supplémentaire qui sera sans doute amarré au Quai de la Ligne, à deux pas du Pont Saint-Bénézet à Avignon », explique le contrôleur général

Ecrit par le 4 février 2026

Sammut.

Le GRIMP (Groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux) ne chôme pas non plus dans le département. « Nombre de vacanciers partent en randonnée en short, tong et T-shirt et on est obligé d'envoyer un hélicoptère au-dessus des gorges du Toulourenc pour les récupérer à la nuit tombée... Il serait plus sage d'être équipé de chaussures adaptées, de vêtements chauds et d'un téléphone portable pour qu'on les géolocalise » conseille-t-il.

« S'adapter aux évolutions techniques. »

Pour faire face aux risques dans les entrepôts, les sites classés 'Seveso', les usines chimiques ou bien encore les toitures recouvertes de panneaux photovoltaïques, les pompiers renouvellent leur équipement et leur parc de camions-citernes anti-incendie. Casques, gants, bouteilles d'oxygène, masques, chaussures de sécurité, tenue ignifugée...

« Nous avons un parc de près de 700 véhicules, 73 de secours à personnes, 97 citernes pour les feux de forêt, 35 engins pour les incendies urbains, 50 embarcations en cas d'inondations, et 9 échelles pivotantes automatiques ainsi qu'un bras élévateur articulé, auxquels s'ajoutent 10 motopompes. Une échelle qui grimpe à 32 mètres coûte quand même 600 000 €. Un camion-citerne d'alimentation de 3 essieux qui contient 11 000 litres d'eau est facturé 360 000 €. Mais heureusement, nous sommes épaulés financièrement (75M€ dont 62% par le Conseil départemental et 38% par les communes et les EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale). Et même si nous n'avons pas de centrale nucléaire sur le territoire de Vaucluse nous sommes au cœur d'un triangle entre Cadarache, Marcoule et Tricastin. Nous pouvons donc être appelés en renfort par nos voisins drômois ou gardois » précise Jean-Claude Sammut.

« Un risque incendie toujours aussi important dans les massifs du département. »

Avec la sécheresse, le mistral et les épisodes caniculaires que nous vivons en ce moment les sapeurs-pompiers de Vaucluse appellent au respect des consignes de sécurité. « Pas de cigarettes en forêt et de jets de mégots par la fenêtre de la voiture, pas de barbecues aux abords de la végétation. Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger, mais merci à vous de nous protéger à votre tour en adoptant les bons réflexes pour préserver les biens, les personnes et l'environnement » demande le contrôleur général vauclusien.

'Sauver ou périr' est le titre d'un film poignant de 2018 avec Pierre Niney emprunté à la devise des sapeurs-pompiers de Paris. Celle de tous les pompiers de France, donc de Vaucluse, est 'Courage et dévouement', un don de soi qui incarne la noblesse, la générosité et la grandeur qu'il y a à porter secours et assistance à tous ceux qui sont en péril.



Ecrit par le 4 février 2026

Ecrit par le 4 février 2026





Ecrit par le 4 février 2026

Le contrôleur général Jean-Claude Sammut.